



# Rapport de gestion 2015

vo énergies holding SA

vo  énergies

# Sommaire

Organes. . . . .	. 3
Message du président . . . . .	. 4
Évolution du Groupe. . . . .	. 6
Le Groupe sur ses marchés. . . . .	. 8
Perspectives . . . . .	.12
Actionnariat . . . . .	.14
Proposition d'emploi du bénéfice Conclusion . . . . .	.15
<b>vo énergies holding SA</b> Comptes 2015 . . . . .	.17
<b>Groupe VOénergies</b> Comptes consolidés 2015 . . . . .	.25

# Organes

## Conseil d'administration

	Échéance des mandats
Claude RECORDON, Orbe, Président	
Stéphane COSTANTINI, Vallorbe, Vice-président	
Raphaël DARBELLAY, Ballaigues	
Christian KUNZE, Chavornay . . . . .	.2016
Daniel MALHERBE, Chavornay. . . . .	.2018
Jacques-André MAYOR, Orbe	
Bernard RANDIN, Orbe . . . . .	.2018

Secrétaire (hors conseil) : Martine FAVRE

## Organe de révision

BFB Fidam révision SA, Renens . . . . .	.2016
---	-------

## Direction

Martine FAVRE	Direction générale
Catherine LE MOYEC	Ressources humaines
Yves FURER	Finances
Jérôme GOULAY	Commerce
Marc HAUSWIRTH	Multimédia
Georges LERESCHE	Installations
Pierre RIGOLI	Electricité et gaz
Eddy ZAHND	Etudes et projets

## Message du président

Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

Dans mon rapport 2014, je vous parlais de notre important projet du parc éolien « Sur Grati » en vous exposant les nombreuses démarches entreprises afin de le présenter et de l'expliquer aux ONG, autorités et habitants des communes de Vallorbe, Premier et Vaulton.

Depuis lors, les conseils général et communaux de ces trois communes se sont prononcés favorablement en faveur de notre projet en acceptant les Plans partiels d'affectation (PPA) permettant l'installation de ces six éoliennes.

A Vallorbe, cette décision a été contestée par référendum populaire et les citoyens sont appelés à se prononcer le 5 juin 2016.

Le deuxième projet majeur dont je vous parlais était la fusion avec la société Urbagaz SA.

Lors de notre dernière Assemblée Générale, vous aviez, après les Conseils communaux d'Orbe et de Chavornay, également accepté cette importante fusion.

Ainsi vo énergies holding SA détient désormais 100% des actions d'Urbagaz SA dont l'entier du capital-actions appartenait jusqu'ici aux communes d'Orbe et de Chavornay, à raison de 63.33%, et respectivement de 36.67%.

L'objectif de cette opération visait à renforcer le positionnement de l'entreprise dans la région du Jura-Nord Vaudois et de la promouvoir comme l'acteur-clé dans le développement des énergies de réseau.

Cette fusion a également permis de renforcer la solidité des deux entités et ainsi d'offrir aux actionnaires historiques d'Urbagaz SA une meilleure protection du patrimoine investi dans cette société. « L'union fait la force » et c'est bien cet état d'esprit qui anime votre Conseil d'administration.

L'intégration des deux collaborateurs d'Urbagaz SA au sein de notre Groupe s'est très bien déroulée et ils ont rapidement trouvé leurs marques.

Cette collaboration permet, non seulement des synergies dans la distribution du gaz naturel, mais aussi la création d'un « Pôle chaleur ». Ainsi notre Groupe sera en mesure de proposer une palette toujours plus étendue de solutions dans le domaine des énergies de réseaux. D'ailleurs, un premier projet est en cours puisque nous développons et allons exploiter le Chauffage à distance de Montchoisi (CAD), souhaité par la Commune d'Orbe, dont le but est d'alimenter en chaleur le futur EMS d'Orbe, que construit la Fondation Saphir, les sites scolaires de Chantemerle et Montchoisi ainsi qu'une large partie des immeubles locatifs du quartier.

D'autre part, je relève avec satisfaction qu'après plusieurs discussions très constructives avec les propriétaires du site de La Foulaz, situé à l'emplacement de l'ancienne usine Universo à Vallorbe, VOÉnergies a acquis la concession hydraulique rattachée à ce site en vue de reconstruire des installations de production d'électricité sur l'Orbe. Cette opération s'inscrit dans la stratégie du Groupe consistant à développer la production d'énergie renouvelable, valoriser les compétences de ses collaborateurs, et renforcer l'effet de synergies avec l'exploitation de ses autres centrales hydrauliques.

C'est d'ailleurs la même vision qui est à la base de la création de la centrale de production hydro-électrique du Bief Rouge, à Vallorbe également, dont les travaux de construction viennent de débuter.

Comme vous pouvez le constater, le Groupe VO déborde d'énergie d'entreprendre et participe activement à l'effort national de sortie du nucléaire.

Nous ne le répéterons jamais assez : si la Suisse veut gagner le défi lancé par le Conseil Fédéral et appelé des vœux de ses citoyens, de sortir du nucléaire, il faudra mettre à profit toutes les opportunités qui se présenteront pour produire de l'électricité ; les parcs éoliens ont dès lors un rôle important à jouer et font partie de cette stratégie.

Enfin quelques chiffres pour vous annoncer que le chiffre d'affaires consolidé 2015 atteint 37'148'301 francs, en augmentation de 6'865'426 francs, intégrant l'entier du chiffre d'affaires d'Urbagaz ainsi que les trois derniers mois de l'année pour les sociétés Oronvision SA et Télé réseau-Mormonnet SA.

Le bénéfice de la holding de 531'074,49 francs nous autorise ainsi à vous proposer le maintien d'un dividende à 6 % par action.

Je ne terminerai pas sans remercier la Direction et l'ensemble du personnel pour son travail au quotidien: les collaborateurs de terrain qui bravent les intempéries avec courage et abnégation et le personnel de l'administration, souvent confronté à des surcharges de travail mais qui ne porte pas moins une attention particulière à notre clientèle.

Merci également à mes collègues du Conseil d'administration pour leur soutien efficace et diligent tout au long de l'année. Il m'est agréable de pouvoir compter sur vous dans cet excellent climat de collaboration et d'amitié qui caractérise nos relations.

Claude Recordon  
Président

## Évolution du Groupe

### Développement du Multimédia

Le Multimédia est l'un des secteurs d'activité les plus récents et les plus dynamiques du Groupe VO. Cela tient à la nature des prestations fournies qui évoluent au rythme des technologies de télécommunications, domaine où le changement continu est presque la règle.

En 2007, les Usines de l'Orbe reprennent 80% des actions de Télécité, détenues par des privés, les 20% restants étant échangés par la Commune d'Orbe contre des actions de VOénergies en 2009. En 2008, le rachat de la société Télédistribution Vallorbe confirme le développement de l'activité multimédia au sein du groupe nouvellement formé. Une étape importante a été franchie en 2015 avec le rachat des téléreseaux du Mormonnet et Oronvision, faisant passer la zone de desserte de 31 à 50 communes et le nombre de clients de 7'000 à plus de 10'000.

En automne 2015, VOénergies a également décidé de prendre une participation dans la société Netplus.ch SA, qui distribue des prestations multimédia sur les téléreseaux de ses actionnaires. Fondée en 2004 par des téléreseaux romands, Netplus est présente dans les cantons de Vaud, Valais et Fribourg et distribue ses services sur une quinzaine de téléreseaux romands. Cette collaboration permettra de professionnaliser les offres multimédia et de bénéficier de la notoriété de Netplus en Suisse romande ainsi que de ses actions marketing.

Dans le cadre du développement de la fibre optique, VOénergies a été retenu comme partenaire du Service des Energies de la Ville d'Yverdon-les-Bains pour distribuer ses prestations sur le réseau développé par la commune en collaboration avec Swisscom.



## Fusion avec la société Urbagaz SA et mise en place d'un « Pôle chaleur »

Grâce à la fusion entre VOénergies et Urbagaz, le réseau de distribution de gaz desservira désormais une quinzaine de communes, au lieu de six actuellement, couvrant la Vallée de l'Orbe, le Vallon du Nozon et s'étendant en plaine jusqu'à Arnex-sur-Orbe, Agiez, Bofflens, Valeyres-sous-Rances et Chavornay.

De plus, par la mise en place d'un «Pôle chaleur», VOénergies sera à même de proposer de nouveaux services à ses clients, notamment par le développement de chauffage à distance, comme dans le quartier de Montchoisi.

## Reprise de la concession hydraulique de La Foulaz

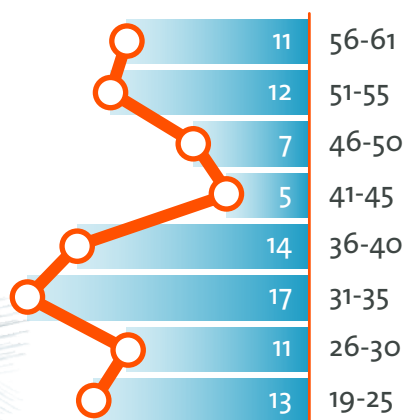
La reprise de cette concession permettra de reconstruire une centrale sur l'Orbe, s'ajoutant au parc de production existant depuis 1891, date de la première centrale des Moulinets, reconstruite depuis et dont les nouvelles installations ont été inaugurées en 2013.

## Personnel

L'effectif des collaborateurs est resté stable en 2015, avec 102 collaborateurs, dont 12 apprentis au 31 décembre 2015, les arrivées compensant les départs. Suite au rachat des sociétés Oronvision SA et Télé réseau-Mormonnet SA, ainsi qu'à la fusion avec Urbagaz, de nouvelles personnes rejoindront les départements concernés en 2016.

Enfin, nous avons eu la tristesse de perdre Monsieur Michel Thonney, collaborateur depuis de nombreuses années au département Multimédia, qui est décédé après une longue maladie.

Pyramide des âges  
(hors apprentis)



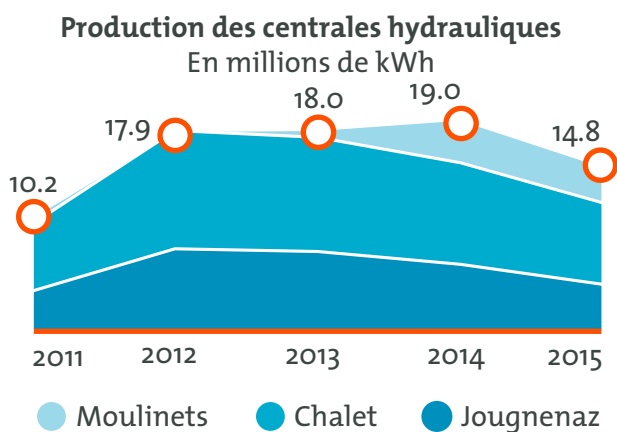
## Le Groupe sur ses marchés

### Production d'électricité

Après trois années exceptionnelles en matière de production hydraulique, 2015 a connu une production proche de la valeur moyenne sur 10 ans, s'élevant au total à 14.8 millions de kWh, soit environ 25% de l'énergie vendue sur notre réseau (hors clients ayant fait valoir leur éligibilité). Aux productions des centrales hydrauliques de Chalet (7,3 millions de kWh), de Jougnenaz (4,2 millions de kWh) et des Moulinets (3,3 millions de kWh), s'ajoute la production de la centrale photovoltaïque de Nestlé (712'159 kWh).

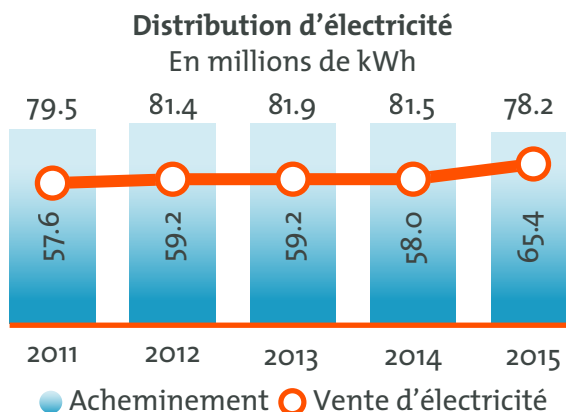
En 2015, VOénergies a repris l'exploitation de la centrale hydraulique des Usines Métallurgiques de Vallorbe et intégré cette installation à son système de contrôle à distance. Une révision des équipements sera faite en collaboration avec le propriétaire, de manière à en assurer le fonctionnement optimal.

Les études de rénovation des centrales de Chalet et Jougnenaz ont été lancées et ont reçu le soutien financier du Canton, dans le cadre de son programme d'encouragement au développement des énergies renouvelables.



### Distribution d'électricité

L'énergie distribuée sur le réseau (78,2 millions de kWh) a connu une baisse d'environ 4% par rapport à 2014, essentiellement due au ralentissement de l'activité économique.



Deux lignes à moyenne tension ont été enterrées : l'une dans la plaine de l'Orbe, l'autre dans la zone du Day à Vallorbe.

Divers travaux d'assainissement du réseau de distribution à basse tension ont été réalisés dans les communes, dans le cadre de travaux de réfection de l'ensemble des infrastructures souterraines, notamment la Grand-Rue à Vaulion. Plusieurs lotissements des communes d'Orbe et Vallorbe ont été équipés et 36 nouvelles constructions, immeubles et villas, ont été raccordées au réseau électrique.

Malgré la baisse de l'énergie distribuée sur le réseau des cinq communes, les ventes d'énergies ont augmenté, un gros client éligible ayant décidé de se fournir à nouveau chez VOénergies en 2015.

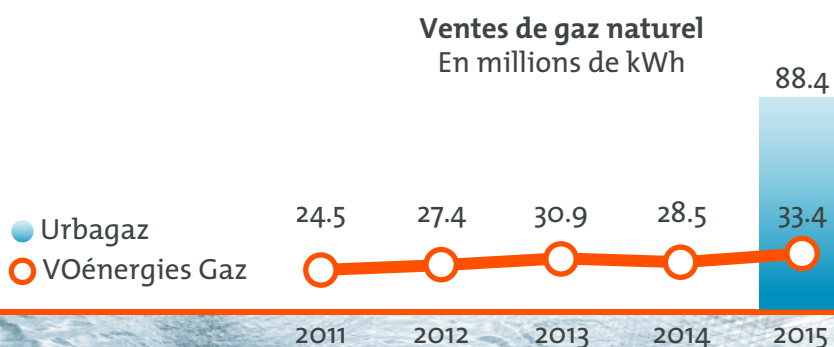


## Eclairage public

En 2015, VOénergies a poursuivi l'assainissement des installations des Grand-Rue de Ballaigues, Vaulion et Orbe, dans le cadre des travaux de réfection générale de ces artères. D'autres travaux d'assainissement de rues ont été réalisés principalement dans les communes d'Orbe et Vallorbe. La commune de l'Abergement nous a également confié le mandat d'assainissement du chemin Le Crêt des Bordes. A ces interventions s'ajoute l'entretien courant réalisé pour les communes d'Agiez, Ballaigues, Montcherand, Orbe, Vallorbe et Vaulion.

## Distribution de gaz

Les réseaux de gaz de la Grand-Rue à Vaulion et de la ruelle du Chalet à Ballaigues ont été assainis, profitant des travaux de réfection générale de ces rues. Plusieurs extensions de réseau ont été réalisées dans les communes de Lignerolle, Les Clées et à La Russille, confirmant l'intérêt pour le gaz sur ces réseaux rachetés en 2014 aux communes. A Vallorbe, le nouveau lotissement « Bellevue » a été également équipé, portant le nombre de nouveaux raccordements à 10, pour 38 nouveaux clients, soit une puissance supplémentaire de 1'490 kW.



## Commercial

L'année 2015 a été marquée par le développement des prestations multimédia. Les offres destinées aux entreprises ont connu une forte progression par rapport à l'année précédente. Pour les clients privés, la promotion de fin d'année des offres combinées Intégral et Intégral+ a permis la conclusion de plus de 200 nouveaux contrats, augmentant ainsi la part des clients qui prennent plusieurs prestations auprès de VOénergies. Enfin, la préparation de la reprise des télé réseaux Oronvision et Mormonnet a également impliqué les collaborateurs du département commercial.

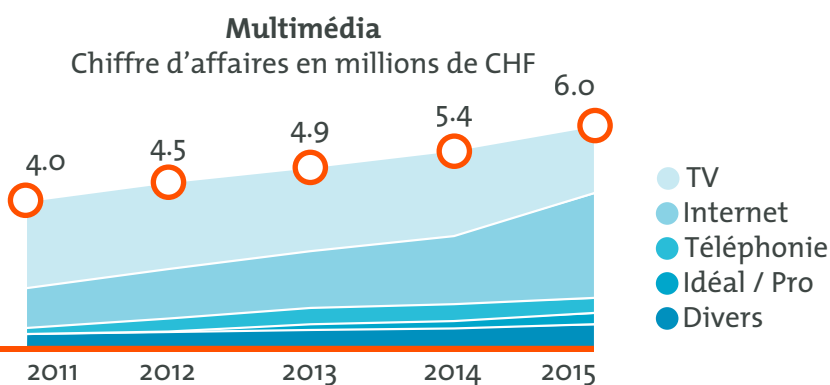
## Multimédia

De nombreux projets ont été lancés en 2015, avec le rachat des télé réseaux de la région de La Sarraz et d'Oron, la participation à Netplus et la collaboration avec Yverdon-les-Bains pour distribuer les prestations multimédia sur leur réseau à fibres optiques. Un partenariat a également été conclu avec Romande Energie dans le cadre du déploiement de leur réseau de télécommunications pour l'exploitation des réseaux électriques. Cette collaboration permettra de développer des synergies par l'utilisation commune de tubes et câbles à fibres optiques, afin de diminuer les coûts pour les deux partenaires.

La modernisation des réseaux existants s'est poursuivie, presque tous les villages étant maintenant connectés par des liaisons en fibres optiques. Les équipements de la station de tête de Vallorbe ont été déplacés à Orbe, de manière à en assurer la redondance et une meilleure exploitation, que ce soit pour la diffusion de programmes de télévision ou la fourniture de prestations d'accès à Internet.

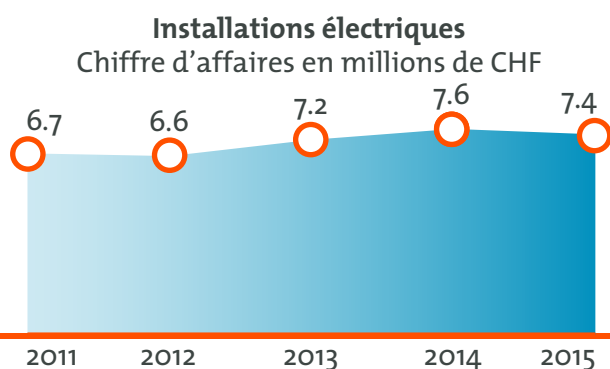
Les premiers clients ont été raccordés sur le réseau nouvellement construit sur le territoire de la commune de Bretonnières. De même, dans le cadre du partenariat avec le Service des Energies de la Ville d'Yverdon-les-Bains, les premiers clients ont été raccordés sur le réseau à fibres optiques de la Ville et bénéficieront des prestations de Netplus.

Malgré une érosion du nombre total de clients, les ventes ont connu une progression favorable, essentiellement grâce à la vente d'offres combinées, qui connaissent un grand succès auprès des clients.



## Installations électriques

Actif aussi bien dans le secteur des installations à courant fort que de la télématique ou des installations photovoltaïques, le département des installations électriques a maintenu son chiffre d'affaires dans un contexte économique difficile, marqué par une concurrence importante et une réduction des marges. Celui-ci se monte à 7,4 millions, soit 200'000,- francs de moins qu'en 2014. En plus des activités régulières de sous-traitance pour des entreprises industrielles de la région, plusieurs chantiers importants ont été menés en 2015 : rénovation, agrandissement et nouveau bâtiment du collège de Vallorbe, installation d'une centrale photovoltaïque sur les toits du V-Center également à Vallorbe, rénovation et construction de divers bâtiments locatifs dans la région, équipement des nouveaux bureaux administratifs des eHnv à Yverdon-les-Bains, pour n'en citer que quelques-uns. Le chantier de la Maison de l'écriture à Montricher s'est poursuivi en 2015 et se prolongera en 2016 en tout cas. Il abrite une bibliothèque publique, une salle de concerts et conférences, ainsi que des maisons pour les écrivains, suspendues sous une canopée de béton, rappelant les forêts alentour. Un nouveau partenariat a été signé avec la société Thermibat Sàrl à Orbe, pour répondre au programme d'audit des grands consommateurs d'énergie électrique du Canton de Vaud.



## Parc immobilier

Le bâtiment de la Rue de la Poste 2 à Orbe a connu d'importants travaux, suite au départ du service des impôts pour Yverdon-les-Bains. Ces locaux ont été remis à neuf et accueillent désormais l'étude de notaires Malherbe et Tanner. VOénergies en a profité pour reprendre une surface d'environ 50m<sup>2</sup>, qui offre un accès plus aisé aux clients ainsi que de nouvelles places de travail.

Au troisième étage, les travaux d'aménagement d'une nouvelle salle de conférence destinée à remplacer celle du premier étage ont débuté en 2015. Ceci permettra également de louer une surface supplémentaire aux services sociaux, qui occuperont à terme tout le premier étage du bâtiment. Des places de travail supplémentaires ont également été aménagées à l'espace clients, pour accueillir les nouveaux collaborateurs.

Les travaux de rénovation des locaux de la Place de la Gare 10 se sont poursuivis en 2015 et permettront aux collaborateurs du département Multimédia de disposer de locaux de stockage adaptés à leurs activités.

## Perspectives

### Parc éolien « Sur Grati »

Suite à la mise à l'enquête du plan partiel d'affectation (PPA) et de la demande de permis de construire en 2014, les autorités ont reçu 24 oppositions émanant d'associations de protection de la nature et du paysage et de particuliers de la région, dont deux oppositions collectives. Lors de leur séance du 21 avril 2015, le Conseil général de Premier et les Conseils communaux de Vallorbe et Vaulion ont levé ces oppositions et communiqué leur décision aux autorités cantonales. Après examen par les services compétents, ces derniers ont confirmés les décisions des Conseils et les ont transmises aux opposants au mois de février 2016. Deux voies sont possibles pour les opposants : la voie politique avec le lancement d'un référendum, qui a abouti à Vallorbe avec 532 signatures valables et qui engendrera un vote de la population en date du 5 juin 2016, et la voie légale en déposant un recours auprès du tribunal cantonal, ce que plusieurs associations et opposants ont fait.

De nombreuses actions de communication sont prévues à Vallorbe d'ici la votation du 5 juin, pour répondre aux préoccupations de la population et mieux expliquer les enjeux de ce projet, tout en réfutant certains arguments qui ne correspondent pas à la réalité. Le volet légal sera sans doute traité dans un deuxième temps, après le résultat de la votation populaire.

### Rénovation des centrales du Chalet et de la Jougnenaz

Après la réalisation de la centrale des Moulinets, il est temps de penser à l'avenir de ces deux centrales, dont certaines installations doivent être modernisées. En 2014, une demande a été transmise à Swissgrid pour bénéficier de la Rétribution à Prix Coûtant (RPC). Cette demande se trouve actuellement sur liste d'attente.

Les études seront lancées en 2016 et bénéficieront d'une subvention cantonale, destinée à encourager le développement des énergies renouvelables.



## Site du Creux à Ballaigues

Dans le cadre de l'agrandissement de ses locaux à Ballaigues, la société Dentsply-Maillefer va quitter le site du Creux et rassembler l'ensemble de ses collaborateurs sur le site principal. Des négociations sont en cours pour reprendre les locaux industriels ainsi que la concession liée à la centrale hydraulique. Dentsply-Maillefer souhaite vendre l'ensemble des bâtiments, à l'exception du bâtiment locatif et VOénergies est intéressée à reprendre la concession hydraulique. En effet, les installations étant situées en amont de la centrale de la Jougnenaz, la reprise par une autre société augmenterait les contraintes d'exploitation de la Jougnenaz, tout en limitant les possibilités de rénovation de cet ouvrage.

## Chauffage à distance de Montchoisi et développement d'un « Pôle chaleur »

Dans la perspective de la construction d'un nouvel Etablissement médico-social (EMS) à Orbe, un partenariat a été signé pour la réalisation d'un chauffage à distance à bois, destiné à alimenter le quartier de Montchoisi. Cet accord de principe concerne quatre partenaires : la Commune d'Orbe met à disposition le terrain pour l'EMS et la chaufferie à bois, la Fondation Saphir finance et construit l'EMS et a mené le concours d'architecture qui définira l'intégration du bâtiment de la chaufferie dans la zone, le triage du Suchet fournira le bois nécessaire à l'exploitation du réseau de chauffage, VOénergies financera et réalisera la chaufferie et le réseau de distribution de chaleur destiné à alimenter les bâtiments du quartier.

La Fondation Saphir et la Commune d'Orbe seront également clientes du chauffage à distance, par le raccordement au réseau du futur EMS et des collèges de Chantemerle et Montchoisi.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du développement d'un « Pôle chaleur », dont la mission est de fournir des prestations dans le domaine de la chaleur. Ce département regroupe les activités de distribution de gaz de VOénergies et d'Urbagaz, le développement du chauffage à distance de Montchoisi, ainsi que d'autres projets à venir dans le domaine de la chaleur.

## Organisation de la société

Grandir c'est aussi adapter l'organisation aux nouvelles activités et à la nouvelle dimension de la société. C'est pourquoi l'année 2016 sera placée sous le signe de la réorganisation, de manière à doter VOénergies des structures adaptées à sa nouvelle taille, sans perdre son dynamisme ni l'engagement de ses collaborateurs.

Dans un premier temps les réflexions seront conduites au sein de l'équipe de direction, puis intégreront l'ensemble des collaborateurs. Une consultante externe accompagnera VOénergies dans cette démarche, destinée à donner les moyens à la société de réaliser les nombreux projets qui témoignent de son « énergie d'entreprendre ».

## L'actionnariat vo énergies holding SA

Actionnaires	Nombre d'actions au 31.12.2015	%
Commune d'Agiez	3'102	0.13
Commune de l'Abergement	10'110	0.44
Commune de Ballaigues	118'320	5.12
Commune de Chavornay	175'657	7.60
Commune des Clées	16'030	0.69
Commune de Lignerolle	13'463	0.58
Commune de Montcherand	15'510	0.67
Commune d'Orbe	675'683	29.22
Commune de Rances	3'102	0.13
Commune de Vallorbe	432'000	18.68
Commune de Vaultion	66'000	2.85
		<b>66.11</b>
Romande Energie	220'399	9.53
vo énergies holding SA	84'466	3.65
Privés	478'870	20.71
<b>Total</b>	<b>2'312'712</b>	<b>100.00</b>



## Proposition d'emploi du bénéfice

	2015	2014
Montant à disposition de l'assemblée générale		
Résultat reporté	5'698'617.72	4'801'061.34
Dividendes prescrits non réclamés	548.34	0.00
Dividendes sur actions propres non distribués	3'905.82	3'133.86
Variation de la réserve pour propres actions	-265'419.00	271'868.11
Résultat de l'exercice	531'074.49	732'827.09

**5'968'727.37**      **5'808'890.40**

### Proposition concernant l'emploi du résultat

Dividende	138'762.72	110'272.68
Attribution à la réserve générale	237'356.00	0.00
Report à compte nouveau	5'592'608.65	5'698'617.72

**5'968'727.37**      **5'808'890.40**

## Conclusion

Sur la base de ce qui précède, le Conseil d'administration prie Mesdames et Messieurs les Actionnaires de voter les résolutions suivantes :

1. L'Assemblée approuve le rapport de gestion, les comptes et le bilan au 31 décembre 2015.
2. L'Assemblée utilise le bénéfice selon le tableau ci-avant, avec distribution d'un dividende de 6 %.
3. L'Assemblée donne décharge au Conseil d'administration de sa gestion pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2015.

Au nom du Conseil d'administration

Le président

C. Recordon

La secrétaire

M. Favre





**vo énergies holding SA**

comptes 2015

## Bilan au 31 décembre - Actif

	2015	2014
<b>Trésorerie</b>		
Banques, compte courant en CHF	576'673.84	99'376.65
Banque, compte courant en devises	1'998.91	287.24
	<u>578'672.75</u>	<u>99'663.89</u>
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services		
Envers des sociétés du Groupe	0.00	17'412.50
	<u>0.00</u>	<u>17'412.50</u>
Autres créances à court terme		
Impôt anticipé	53.14	229.75
Sociétés du groupe, compte courant	269.23	215.44
	<u>322.37</u>	<u>445.19</u>
Actifs de régularisation	20'185.00	18'503.15
	<u>20'185.00</u>	<u>18'503.15</u>
<b>Actif immobilisé</b>		
Immobilisations financières		
Prêts à des sociétés du Groupe	26'284'260.00	24'625'800.00
Participation vo énergies commerce SA	1'000'000.00	100'000.00
Participation vo énergies distribution SA	1'000'000.00	1'000'000.00
Participation vo énergies éole SA	1'000'000.00	1'000'000.00
Participation vo énergies gaz SA	400'000.00	400'000.00
Participation vo énergies installations SA	100'000.00	100'000.00
Participation vo énergies multimédia SA	5'412'489.00	4'612'489.00
Participation vo énergies production SA	568'000.00	568'000.00
Participation vo énergies services SA	100'000.00	100'000.00
Participation VO RE-Nouvelable SA	100'000.00	100'000.00
Participation Tamdis SA	50'000.00	50'000.00
Participation Urbagaz SA	474'834.00	0.00
Participation Télé réseau Mormonnet SA	1'736'900.00	0.00
Participation Oronvision SA	1'920'600.00	0.00
Titres non cotés détenus à long terme	5'000.00	11'000.00
	<u>40'152'083.00</u>	<u>32'667'289.00</u>
<b>Total de l'actif</b>	<b>40'751'263.12</b>	<b>32'803'313.73</b>

## Bilan au 31 décembre - Passif

	2015	2014
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>		
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services		
Envers des tiers	0.00	810.00
	0.00	810.00
<b>Dettes à court terme portant intérêts</b>		
UBS, avances à terme fixe	2'400'000.00	0.00
Banque Cantonale Vaudoise, avances à terme fixe	3'000'000.00	0.00
	5'400'000.00	0.00
<b>Autres dettes à court terme (ne portant pas intérêts)</b>		
Dépôt de garantie	100'000.00	0.00
Autres dettes	2'729.74	2'243.63
Sociétés du groupe, compte courant	182.49	212.85
	102'912.23	2'456.48
Passifs de régularisation	224'503.62	42'704.45
<b>Capitaux étrangers à long terme</b>		
<b>Dettes à long terme portant intérêts</b>		
UBS, emprunts	2'600'000.00	1'500'000.00
Banque Cantonale Vaudoise, avances à terme fixe	18'000'000.00	21'000'000.00
Emprunts à des sociétés du Groupe	4'929'200.00	1'593'100.00
	25'529'200.00	24'093'100.00
<b>Provisions et fonds de régulation</b>		
Provision pour risque de change	75'000.00	75'000.00
	75'000.00	75'000.00
<b>Capitaux propres</b>		
Capital-actions	2'312'712.00	1'837'878.00
Titres, actions propres	-1'013'592.00	-943'906.50
<b>Réserves légales issues du bénéfice</b>		
Réserve générale	919'000.00	919'000.00
Réserve pour propres actions	1'232'799.90	967'380.90
<b>Réserves facultatives issues du bénéfice</b>		
Résultat reporté	5'437'652.88	5'076'063.31
Résultat de l'exercice	531'074.49	732'827.09
	9'419'647.27	8'589'242.80
<b>Total du passif</b>	<b>40'751'263.12</b>	<b>32'803'313.73</b>

# Compte de résultat

	2015	2014
<b>Produits financiers</b>		
Dividendes	550'000.00	550'000.00
Produits financiers tiers	151.84	64'413.52
Produits financiers intragroupe	811'750.70	793'239.70
Gain de change net	149'014.27	168'342.68
	<b>1'510'916.81</b>	<b>1'575'995.90</b>
<b>Charges financières</b>		
Intérêts payés aux bailleurs de fonds étrangers	-696'084.82	-726'024.85
Charges financières intragroupe	0.00	-178.05
Pertes sur titres	-202'161.29	-7'745.02
	<b>-898'246.11</b>	<b>-733'947.92</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>612'670.70</b>	<b>842'047.98</b>
<b>Frais d'administration</b>		
Charges de personnel et prestations du Groupe	-26'860.91	-17'230.49
Honoraires	-27'644.20	-27'066.80
Fournitures de bureau et frais administratifs	-6'743.55	-1'871.35
Recettes diverses	0.00	186.05
	<b>-61'248.66</b>	<b>-45'982.59</b>
Produits des exercices antérieurs et exceptionnels	0.50	800.00
Charges des exercices antérieurs et exceptionnelles	0.00	-26'788.30
	<b>0.50</b>	<b>-25'988.30</b>
Impôts	-20'348.05	-37'250.00
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>531'074.49</b>	<b>732'827.09</b>

# Annexe aux comptes arrêtés au 31 décembre

## Principes d'évaluation appliqués dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions sur la comptabilité commerciale du Code suisse des obligations (art. 957 à 963b, en vigueur depuis le 1er janvier 2013).

L'établissement des comptes requiert de la part du Conseil d'administration des estimations et des évaluations qui pourraient influencer l'importance des valeurs en capital et des obligations ainsi que des obligations éventuelles au moment de l'établissement du bilan mais aussi des charges et des produits de la période de référence. Le Conseil d'administration prend alors une décision pour chaque cas, à son entière discrétion, en profitant des marges de manœuvre légales existantes pour l'établissement du bilan et des évaluations. Pour le bien de la société, dans le cadre du principe de précaution, des amortissements, des valeurs de correction et des provisions peuvent être constitués au-delà des proportions économiques nécessaires.

Le Conseil d'administration a décidé d'appliquer le nouveau droit comptable à partir de l'exercice commençant le 1er janvier 2015. Pour faciliter la comparaison, la présentation des chiffres de l'exercice précédent a été adaptée conformément aux exigences du nouveau droit comptable. Seuls les comptes annuels approuvés par l'Assemblée générale ont force juridique.

## Informations, structure détaillée et commentaires sur les comptes annuels

### Informations relatives aux principaux postes du bilan

Capital-actions	2015	2014
Solde au 1er janvier	1'837'878.00	1'837'878.00
Augmentation du capital-actions par apport de Urbagaz SA	474'834.00	0.00
Montant figurant au bilan	<b>2'312'712.00</b>	<b>1'837'878.00</b>

### Informations relatives aux principaux postes du compte de résultat

Charges	2015	2014
Charges d'impôt des exercices antérieurs	0.00	26'788.30
Total des charges exceptionnelles, uniques ou hors période	<b>0.00</b>	<b>26'788.30</b>

## Indications selon l'article 959c alinéa 2 CO

### Moyenne annuelle des emplois à plein temps

La société n'emploie pas de collaborateurs en direct, les contrats de travail étant regroupés dans la société vo énergies services SA. Les heures de main d'œuvre sont refacturées en fonction des heures imputées par les collaborateurs.

## Participations

	Siège	2015		2014	
		Capital	Droits de vote	Capital	Droits de vote
vo énergies commerce SA	Vallorbe	100%	100%	100%	100%
vo énergies distribution SA	Vallorbe	100%	100%	100%	100%
vo énergies éole SA	Vallorbe	100%	100%	100%	100%
vo énergies gaz SA	Vallorbe	100%	100%	100%	100%
vo énergies installations SA	Vallorbe	100%	100%	100%	100%
vo énergies multimédia SA	Vallorbe	100%	100%	100%	100%
vo énergies production SA	Vallorbe	100%	100%	100%	100%
vo énergies services SA	Vallorbe	100%	100%	100%	100%
VO RE-Nouvelable SA	Orbe	50%	50%	50%	50%
Tamdis SA	Orbe	25%	25%	25%	25%
Urbagaz SA	Orbe	100%	100%	0%	0%
Téléréseau-Mormonnet SA	Eclépens	100%	100%	0%	0%
Oronvision SA	Vallorbe	100%	100%	0%	0%

### Engagements conditionnels

Cautionnement solidaire et conjoint de émis avec les sociétés vo énergies installations SA, vo énergies production SA, vo énergies distribution SA et vo énergies commerce SA en faveur d'UBS SA, pour garantir les facilités bancaires accordées à la société vo énergies holding SA	5'500'000.00	5'500'000.00
Montant des emprunts contractés au 31 décembre	5'000'000.00	1'500'000.00

### Obligations de garantie en faveur de tiers

Cautionnement pour responsabilité solidaire en raison de l'imposition de groupe pour dettes TVA présentes et futures, à la date du bilan du groupe	250'794.11	139'550.91
--	------------	------------

### Propres actions

	Nbre actions	Valeur d'acquisition CHF
Valeur au 1 <sup>er</sup> janvier 2015	65'097	967'380.90
Achats de l'exercice	19'369	265'419.00
Ventes de l'exercice	0	0.00
<b>Valeur d'acquisition totale au 31 décembre 2015</b>	<b>84'466</b>	<b>1'232'799.90</b>
Prix moyen par action au 31 décembre 2015		14.60
Réserve pour propres actions		<b>1'232'799.90</b>

# Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de VO énergies holding SA, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

## Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

## Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

## Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

## Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Renens, le 4 mai 2016

BfB Fidam révision SA

Samuel Jaccard  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

Patrice Lambelet  
Expert-réviseur agréé





# Groupe VOénergies

Comptes consolidés 2015

## Bilan consolidé au 31 décembre - Actif

	2015	2014
<b>Actif circulant</b>		
<b>Trésorerie</b>		
Caisse	25'629.00	15'762.60
Poste	91'762.71	14'821.90
Banque	1'326'217.96	1'628'036.18
	<b>1'443'609.67</b>	<b>1'658'620.68</b>
<b>Créances résultant de ventes de biens et de prestations de services</b>		
Clients énergies et télé-réseau	5'075'823.13	4'357'559.17
Clients installations	2'023'491.00	2'087'593.54
Correction de valeur	-304'500.00	-247'900.00
	<b>6'794'814.13</b>	<b>6'197'252.71</b>
<b>Autres créances</b>		
Impôt anticipé	96'411.31	10'462.43
	<b>96'411.31</b>	<b>10'462.43</b>
Stock de marchandises	<b>342'400.00</b>	<b>367'600.00</b>
Compte de régularisation actif	<b>1'169'897.77</b>	<b>1'155'595.81</b>
<b>Actif immobilisé</b>		
<b>Immobilisations financières</b>		
Titres détenus à long terme	498'701.40	811'762.20
Participations minoritaires	2'479'324.00	211'104.00
Participation mise en équivalence	114'428.21	99'231.45
Prêt à la société mise en équivalence	665'000.00	700'000.00
Placements financiers à long terme	381'827.17	115'561.12
Actifs provenant de la réserve de cotisations de l'employeur	94'976.15	67'732.80
	<b>4'234'256.93</b>	<b>2'005'391.57</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>		
Infrastructures production électrique	17'574'000.00	17'519'900.00
Infrastructures distribution électrique	26'608'600.00	25'950'900.00
Infrastructures distribution gaz	20'279'600.00	12'163'300.00
Infrastructures multimédia	18'468'400.00	13'056'600.00
Immeubles d'exploitation	6'783'700.00	6'592'900.00
Immeubles de placement	10'881'500.00	10'665'600.00
Autres immobilisations corporelles	265'678.00	327'566.00
	<b>100'861'478.00</b>	<b>86'276'766.00</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>		
Ecart d'acquisition (Goodwill)	0.00	1'019'000.00
Frais études nouvelles productions électriques	926'300.00	1'081'000.00
	<b>926'300.00</b>	<b>2'100'000.00</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>115'869'167.81</b>	<b>99'771'689.20</b>

## Bilan consolidé au 31 décembre - Passif

	2015	2014
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>		
<b>Dettes résultant d'achats de biens et de prestations de services</b>		
Créanciers fournisseurs	4'549'817.59	5'220'292.44
<b>Autres dettes à court terme</b>		
TVA à payer	208'341.37	139'550.91
Autres dettes	565'910.33	178'650.83
	<b>774'251.70</b>	<b>318'201.74</b>
Compte de régularisation passif	2'561'045.89	1'528'931.23
<b>Capitaux étrangers à long terme</b>		
<b>Capitaux étrangers à long terme portant intérêts</b>		
Emprunts bancaires	26'000'000.00	22'500'000.00
	<b>26'000'000.00</b>	<b>22'500'000.00</b>
<b>Autres capitaux étrangers à long terme</b>		
Dettes envers des actionnaires à long terme	2'866'800.00	2'866'800.00
	<b>2'866'800.00</b>	<b>2'866'800.00</b>
Provisions et comptes de régulation	0.00	43'858.00
Impôt différé	15'634'587.67	12'982'262.50
<b>Capitaux propres</b>		
Capital-actions	2'312'712.00	1'837'878.00
Actions propres	-1'232'799.90	-967'380.90
Réserves issues de bénéfice		
- Réserve générale	919'000.00	919'000.00
- Réserves de consolidation	60'120'198.77	51'601'422.09
Bénéfice de l'exercice - part du groupe	1'363'554.09	920'424.10
	<b>63'482'664.96</b>	<b>54'311'343.29</b>
<b>Total du passif</b>	<b>115'869'167.81</b>	<b>99'771'689.20</b>

## Compte de résultat consolidé

	2015	2014
Chiffre d'affaires électricité	14'437'184.20	14'569'836.87
Chiffre d'affaires gaz	8'735'967.38	2'924'111.65
Chiffre d'affaires multimédia	6'749'819.54	5'359'473.22
Chiffre d'affaires installations	7'325'557.45	7'490'108.29
Escomptes accordés aux clients	-100'226.77	-60'654.40
<b>Produits nets</b>	<b>37'148'301.80</b>	<b>30'282'875.63</b>
Achats liés au secteur électrique	-7'795'832.86	-8'675'743.88
Achats liés au secteur gaz	-6'282'628.64	-1'734'045.33
Achats liés au secteur multimédia	-2'491'836.07	-1'703'546.73
	<b>-16'570'297.57</b>	<b>-12'113'335.94</b>
<b>Marge directe d'exploitation</b>	<b>20'578'004.23</b>	<b>18'169'539.69</b>
Bénéfice sur consortiums	108'920.95	150'000.00
Charges de personnel	-9'767'876.99	-9'327'396.04
Entretien et autres frais d'exploitation	-1'406'623.41	-1'009'967.65
Frais de locaux et d'entretien des immeubles d'exploitation	-365'055.42	-299'191.76
Frais de véhicules	-445'085.76	-427'307.14
Fournitures de bureau et frais administratifs	-515'032.98	-408'380.55
Frais informatique	-539'371.16	-282'426.05
Assurances	-204'311.55	-171'199.40
Honoraires	-433'224.95	-479'771.62
Frais de marketing et de publicité	-108'509.33	-144'348.01
	<b>-13'785'091.55</b>	<b>-12'549'988.22</b>
<b>Résultat d'exploitation avant produits et charges financiers, éléments extraordinaires, amortissements et provisions (à reporter)</b>	<b>6'901'833.63</b>	<b>5'769'551.47</b>

## Compte de résultat consolidé

	2015	2014
Résultat d'exploitation avant produits et charges financiers, éléments extraordinaires, amortissements et provisions (report)	<b>6'901'833.63</b>	<b>5'769'551.47</b>
Amortissements	-5'509'030.64	-4'924'515.03
Variation de provisions	-12'742.00	472'142.00
	<b>-5'521'772.64</b>	<b>-4'452'373.03</b>
Résultat financier		
Produits financiers	324'885.55	66'345.66
Charges financières	-765'581.27	-793'789.12
Résultat de change	79'819.43	160'402.33
	<b>-360'876.29</b>	<b>-567'041.13</b>
Résultat d'exploitation	<b>1'019'184.70</b>	<b>750'137.31</b>
Eléments extraordinaires et hors exploitation		
Produits d'immeubles	709'255.32	725'924.56
Charges d'immeubles (y compris amortissements)	-433'265.25	-394'352.64
Produits des exercices antérieurs et exceptionnels	528'588.88	196'732.34
Charges des exercices antérieurs et exceptionnelles	-117'127.29	-3'129.84
	<b>687'451.66</b>	<b>525'174.42</b>
Résultat avant impôts	<b>1'706'636.36</b>	<b>1'275'311.73</b>
Impôts	-358'279.03	-356'411.62
Bénéfice de l'exercice	<b>1'348'357.33</b>	<b>918'900.11</b>
Part des intérêts minoritaires dans le résultat	0.00	0.00
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	15'196.76	1'523.99
<b>Bénéfice de l'exercice - part du groupe</b>	<b>1'363'554.09</b>	<b>920'424.10</b>

## Tableau des flux de trésorerie de l'exercice

	2015	2014
<b>Activités d'exploitation</b>		
Produit net des ventes	37'148'301.80	30'282'875.63
Prix de revient des marchandises vendues	-16'570'297.57	-12'113'335.94
<b>Marge brute</b>	<b>20'578'004.23</b>	<b>18'169'539.69</b>
Bénéfice sur consortiums	108'920.95	150'000.00
Charges de personnel	-9'767'876.99	-9'327'396.04
Frais généraux d'exploitation	-4'017'214.56	-3'222'592.18
<b>Cash-flow d'exploitation résultant de l'activité principale</b>	<b>6'901'833.63</b>	<b>5'769'551.47</b>
Résultat sur immeubles	480'705.17	527'838.55
Résultat financier (net)	-360'876.29	-567'041.13
Impôts	-358'279.03	-356'411.62
Résultat des exercices antérieurs (net)	411'461.59	193'602.50
Variations des provisions	-12'742.00	472'142.00
<b>Cash-flow résultant des activités hors exploitation</b>	<b>160'269.44</b>	<b>270'130.30</b>
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	15'196.76	1'523.99
<b>Cash-flow de l'exercice - part du groupe</b>	<b>7'077'299.83</b>	<b>6'041'205.76</b>
<b>Source des fonds</b>		
<b>Diminution des actifs suivants :</b>		
Créances résultant de ventes et de prestations	0.00	283'559.55
Stock de marchandises	25'200.00	51'950.00
<b>Augmentation des passifs suivants :</b>		
Dettes résultant d'achats et de prestations	0.00	1'223'275.30
Autres dettes à court terme	456'049.96	0.00
Impôt différé	2'652'325.17	0.00
Compte de régularisation	1'032'114.66	365'250.45
	<b>4'165'689.79</b>	<b>1'924'035.30</b>
Total intermédiaire (à reporter)	11'242'989.62	7'965'241.06

## Tableau des flux de trésorerie de l'exercice

	2015	2014
Total intermédiaire (report)	11'242'989.62	7'965'241.06
<b>Emploi des fonds</b>		
<b>Augmentation des actifs suivants :</b>		
Créances résultant de ventes et de prestations	-597'561.42	0.00
Autres réalisables à court terme	-100'250.84	-515'918.55
<b>Diminution des passifs suivants :</b>		
Dettes résultant d'achats et de prestations	-670'474.85	0.00
Autres dettes à court terme	0.00	-96'843.11
Impôt différé	0.00	-104'595.03
Provisions	-43'858.00	-472'142.00
Intérêts minoritaires	0.00	-97'707.46
Incidence sur le besoin de fonds de roulement des participations reprises	-4'073'256.96	0.00
	<b>-5'485'402.07</b>	<b>-1'287'206.15</b>
Excédent net de trésorerie résultant de l'activité opérationnelle	<b>5'757'587.55</b>	<b>6'678'034.91</b>
<b>Opérations d'investissements</b>		
Investissements d'immobilisations corporelles	-20'025'663.49	-8'815'375.11
Immobilisations corporelles des participations reprises	13'080'270.76	0.00
Investissements d'immobilisations incorporelles	-118'094.25	-566'478.55
Variation des immobilisations financières	-2'228'865.36	-794'831.45
Immobilisations financières des participations reprises	600'904.85	0.00
Achat participations consolidées diminué des liquidités reprises	-884'747.55	0.00
	<b>-9'576'195.04</b>	<b>-10'176'685.11</b>
Excédent net de trésorerie avant les opérations de financement	<b>-3'818'607.49</b>	<b>-3'498'650.20</b>
<b>Opérations de financement</b>		
Augmentation de capital-actions	474'834.00	0.00
Variation des actions propres	-265'419.00	271'868.11
Dividendes versés à des tiers	-105'818.52	-107'138.82
Variation des dettes à long terme	3'500'000.00	300'000.00
	<b>3'603'596.48</b>	<b>464'729.29</b>
Variation de trésorerie	<b>-215'011.01</b>	<b>-3'033'920.91</b>

## Tableau de variation des capitaux propres

	Capital-actions	Réserves	Actions propres	Réserve de consolidation	Résultats annuel	Intérêts minoritaires	Capitaux propres
<b>2015</b>							
<b>en CHF 1'000</b>							
Capital-actions VOEH SA	1'838						1'838
Réserve générale		919					919
Actions propres			-967				-967
Réserves de consolidation				51'601			51'601
Résultat reporté					920		920
Part des intérêts minoritaires						-	0
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2015</b>	<b>1'838</b>	<b>919</b>	<b>-967</b>	<b>51'601</b>	<b>920</b>	<b>-</b>	<b>54'311</b>
Augmentation capital	475						475
Affectation résultat reporté				920	-920		0
Achat actions propres			-266				-266
Amortissement du goodwill				-1'019			-1'019
Part au résultat consolidé 2015					1'364		1'364
Dividendes				-105			-105
Ecart de consolidation				8'723			8'723
<b>Solde au 31 décembre 2015</b>	<b>2'313</b>	<b>919</b>	<b>-1'233</b>	<b>60'120</b>	<b>1'364</b>	<b>-</b>	<b>63'483</b>
<b>2014</b>							
<b>en CHF 1'000</b>							
Capital-actions VOEH SA	1'838						1'838
Réserve générale		907					907
Actions propres			-1'239				-1'239
Réserves de consolidation				50'199			50'199
Résultat reporté					1'521		1'521
Part des intérêts minoritaires						98	98
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2014</b>	<b>1'838</b>	<b>907</b>	<b>-1'239</b>	<b>50'199</b>	<b>1'521</b>	<b>98</b>	<b>53'324</b>
Affectation résultat reporté		12		1'509	-1'521		-
Mise en équivalence de VO RE-Nouvelable SA						-98	-98
Ventes actions propres			272				272
Part au résultat consolidé 2014					920		920
Dividendes				-107			-107
<b>Solde au 31 décembre 2014</b>	<b>1'838</b>	<b>919</b>	<b>-967</b>	<b>51'601</b>	<b>920</b>	<b>-</b>	<b>54'311</b>



# Annexe aux comptes consolidés

## Généralités

### Constitution

vo énergies holding SA a été inscrite en date du 21 février 2007 sous la forme d'une société anonyme de droit suisse à caractère de holding.

La société a pour objet l'acquisition, la détention, l'administration et l'aliénation de participations dans des sociétés actives dans le domaine de la production, de l'achat et distribution de l'énergie électrique, de la distribution de gaz naturel, de réalisations d'installations électriques et de création et gestion de réseaux multimédia.

Les comptes consolidés sont établis en francs suisses (CHF). Tous les chiffres sont en milliers de francs suisses (CHF '000) dans les notes ci-après.

### Principales méthodes et présentation des comptes consolidés

#### Normes comptables appliquées

Les comptes consolidés sont établis conformément aux « Recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC » et respectent l'intégralité de ce référentiel.

#### Méthodes de consolidation

Les comptes consolidés regroupent, par intégration globale, les comptes des filiales dont le groupe détient le contrôle exclusif par la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote (droit de vote supérieur à 50 %).

Les sociétés dans lesquelles vo énergies holding SA, sans avoir le contrôle exclusif, exerce néanmoins une influence notable, sont mises en équivalence. Il s'agit des participations dans lesquelles le groupe détient entre 20 % et 50 % des droits de vote.

#### Principes de consolidation

##### Ecarts d'acquisition

L'écart entre le coût d'acquisition des titres d'une société consolidée et la quote-part du groupe dans ses capitaux propres constitue l'écart de première consolidation. Ce dernier comprend les écarts d'évaluation afférents à certains éléments identifiables, qui sont affectés aux postes concernés du bilan dont ils suivent les règles comptables propres, et un solde résiduel non affecté.

Les écarts d'acquisition positifs ne pouvant faire l'objet d'une identification précise, sont inscrits sous le poste « Goodwill » dans la rubrique immobilisations incorporelles à l'actif du bilan, et font l'objet d'un amortissement linéaire calculé sur la durée de retour d'investissement considéré lors de l'achat de la participation.

Les écarts d'acquisition négatifs, sont inscrits au passif du bilan sous la rubrique « Réserve de consolidation ».

##### Intérêts minoritaires

La part du capital détenue par des tiers dans les sociétés filiales consolidées par intégration globale, ainsi que la part qui revient à ceux-ci dans les réserves et les résultats reportés sont reprises sous le poste « Intérêts minoritaires » au bilan. La part du résultat de l'exercice revenant aux intérêts minoritaires est reprise sous le poste « Part des intérêts minoritaires dans le résultat » au compte de profits et pertes.

#### Opérations internes au groupe

Toutes les opérations réalisées à l'intérieur du groupe sont éliminées des résultats. Les ventes et achats réalisés entre entités intégrées globalement sont éliminés en totalité, ainsi que les créances et dettes qui en résultent.

Concernant les opérations réalisées à l'intérieur du groupe faisant l'objet d'une activation, seule la marge réalisée sur ces opérations a été éliminée.

#### Impôts différés

Il est tenu compte dans les comptes consolidés des incidences fiscales relatives aux aménagements et éliminations imposées par la consolidation.

Le taux d'impôt pris en considération, avant charges fiscales, est de 23%.

#### Valorisation des participations minoritaires

Les participations minoritaires sont évaluées à la valeur d'acquisition diminuée des éventuelles corrections de valeur nécessaires.

#### Présentation des comptes consolidés

L'exercice sous revue correspond à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2015.

L'exercice social de l'ensemble des sociétés consolidées coïncide avec l'année civile.

Les comptes consolidés de l'exercice 2015 ont été présentés en conformité du nouveau droit comptable applicable dès le 1<sup>er</sup> janvier 2015. Les comptes de l'exercice précédent ont été retraités à des fins de comparaison et sans impact sur le résultat.

## Informations relatives au périmètre de consolidation et aux variations du périmètre de consolidation

### Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés du groupe comprennent les comptes de VO énergies holding SA et ceux de ses filiales suivantes :

#### Liste des filiales et des sociétés consolidées

Sociétés Siège social	% de contrôle		% intérêts		Activité
	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2015	31.12.2014	
vo énergies multimédia SA <sup>1</sup> Vallorbe	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%	Société de multimédia
vo énergies commerce SA <sup>1</sup> Vallorbe	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%	Négoce énergie électrique
vo énergies services SA <sup>1</sup> Vallorbe	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%	Société de services
vo énergies production SA <sup>1</sup> Vallorbe	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%	Production énergie Gestion immeubles
vo énergies distribution SA <sup>1</sup> Vallorbe	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%	Gestion du réseau de distribution d' électricité
vo énergies gaz SA <sup>1</sup> Vallorbe	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%	Gestion du réseau de distribution de gaz et négoce de gaz
vo énergies installations SA <sup>1</sup> Vallorbe	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%	Installations électriques intérieures et industrielles
vo énergies éole SA <sup>1</sup> Vallorbe	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%	Projet de parc éolien sur Grati
VO RE-Nouvelable SA <sup>2</sup> Orbe	50.00%	50.00%	50.00%	50.00%	Production d'énergie électrique par panneaux solaires
Urbagaz SA <sup>1</sup> Orbe	100.00%	0.00%	100.00%	0.00%	Gestion du réseau de distribution de gaz et négoce de gaz
Télé réseau Mormonnet SA <sup>1</sup> Eclépens	100.00%	0.00%	100.00%	0.00%	Société de multimédia
Oronvision SA <sup>1</sup> Vallorbe	100.00%	0.00%	100.00%	0.00%	Société de multimédia

1) Sociétés intégrées globalement

2) Société mise en équivalence

## Entrées et modifications dans le périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation a été modifié durant l'exercice sous revue suite à l'acquisition des participations Téléreseau Mormonnet SA et Oronvision SA au 1<sup>er</sup> octobre 2015 et à l'apport d'Urbagaz SA au 1<sup>er</sup> janvier 2015 par les Communes d'Orbe et Chavornay en échange de nouvelles actions de vo énergies holding SA.

## Principaux éléments du bilan des participations reprises

Lors de l'évaluation du rapport d'échange des actions Urbagaz SA, il a été tenu compte d'un écart de valeurs du portefeuille clients de KCHF 6 900 avant impôts, soit une valeur nette de KCHF 5 313.

A la date d'acquisition, cet écart a été compensé dans la réserve de consolidation, au lieu d'être activé et amorti sur la durée initialement prévue de 20 ans (hypothèse de base de calcul).

Dès lors, le compte de résultat consolidé n'a pas à prendre en charge l'amortissement de l'écart correspondant, soit KCHF 266 par année. La valeur résiduelle théorique de cet écart de valeurs au 31 décembre 2015 est de KCHF 5 047.

	Urbagaz SA 1.1.2015 CHF '000	Téléreseau Mormonnet SA 1.10.2015 CHF '000	Oronvision SA 1.10.2015 CHF '000	Total CHF '000
<b>Trésorerie</b>	<b>2'668</b>	<b>402</b>	<b>178</b>	<b>3'248</b>
Fond de roulement net	-212	-266	-173	-651
Dividendes à payer	-600	-60	-80	-740
Réserves latentes sur fonds de roulement	52	0	0	52
	<b>-760</b>	<b>-326</b>	<b>-253</b>	<b>-1'339</b>
Immobilisations financières	232	1	24	257
Réserves latentes sur immobilisations financières	344	0	0	344
	<b>576</b>	<b>1</b>	<b>24</b>	<b>601</b>
Immobilisations corporelles	1'230	75	238	1'543
Réserves latentes sur immobilisations corporelles	7'228	2'058	2'252	11'538
	<b>8'458</b>	<b>2'133</b>	<b>2'490</b>	<b>13'081</b>
Impôts différés	-1'744	-473	-518	-2'735
<b>Différence évaluation</b>	<b>9'198</b>	<b>1'737</b>	<b>1'921</b>	<b>12'856</b>
Neutralisation fonds propres	3'318	152	187	3'657
Réserves latentes nettes	5'880	1'585	1'734	9'199
Neutralisation valeur participation	-475	-1'737	-1'921	-4'133
<b>Réserve de consolidation</b>	<b>8'723</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>8'723</b>

## Immobilisations corporelles et incorporelles (hors goodwill)

### Détail des immobilisations corporelles et incorporelles

#### Détail des acquisitions et des sorties de l'année

Type d'immobilisations	Valeur brute au 01.01.2015 CHF '000	Acquisitions 2015 CHF '000	Cessions et sorties 2015 CHF '000	Valeur brute au 31.12.2015 CHF '000
Infrastructures production électrique	34'474	221	183 <sup>2</sup>	34'878
Infrastructures distribution électrique	42'198	1'808	-	44'006
Infrastructures distribution gaz	17'551	786	8'407 <sup>1</sup>	26'744
Infrastructures multimédia	27'721	3'113	4'524 <sup>1</sup>	35'358
Immeubles d'exploitation	7'609	313	-	7'922
Immeubles de placement	11'745	421	-	12'166
Agencements et infrastructures	639	36	-	675
Informatique et mobilier	1'090	109	63 <sup>1</sup>	1'262
Véhicules	-	-	41 <sup>3</sup>	41
Frais d'études production énergies renouvelables	1'748	301	-183	1'866
<b>Total</b>	<b>144'775</b>	<b>7'108</b>	<b>13'035</b>	<b>164'918</b>

1) Reprise dans le cadre d'acquisition de nouvelles participations à leur valeur résiduelle

2) Frais d'études non amortis repris dans le coût de construction

3) Reprise dans le cadre d'acquisition de nouvelles participations diminuée des ventes réalisées en 2015.

#### Tableau des amortissements

Amortissements Type d'immobilisations	Amortissements		
	cumulés au 01.01.2015 CHF '000	Amortissements 2015 CHF '000	cumulés au 31.12.2015 CHF '000
Infrastructures production électrique	16'954	350	17'304
Infrastructures distribution électrique	16'247	1'150	17'397
Infrastructures distribution gaz	5'388	1'076	6'464
Infrastructures multimédia	14'664	2'226	16'890
Immeubles d'exploitation	1'016	122	1'138
Immeubles de placement	1'079	205	1'284
Agencements et infrastructures	418	121	539
Informatique et mobilier	984	178	1'162
Véhicules	-	12	12
Frais d'études production énergies renouvelables	667	273	940
<b>Total</b>	<b>57'417</b>	<b>5'713</b>	<b>63'130</b>

## Valeur nette comptable des immobilisations corporelles et incorporelles (hors goodwill)

Type d'immobilisations	Amortissements		Valeur nette au 31.12.2015 CHF '000
	Valeur brute au 31.12.2015 CHF '000	cumulés au 31.12.2015 CHF '000	
Infrastructures production électrique	34'878	17'304	17'574
Infrastructures distribution électrique	44'006	17'397	26'609
Infrastructures distribution gaz	26'744	6'464	20'280
Infrastructures multimédia	35'358	16'890	18'468
Immeubles d'exploitation	7'922	1'138	6'784
Immeubles de placement	12'166	1'284	10'882
Agencements et infrastructures	675	539	136
Informatique et mobilier	1'262	1'162	100
Véhicules	41	12	29
Frais d'études production énergies renouvelables	1'866	940	926
<b>Total</b>	<b>164'918</b>	<b>63'130</b>	<b>101'788</b>

### Méthodes d'évaluation et durées d'amortissements

La méthode d'évaluation prise en considération pour chaque objet des immobilisations corporelles correspond à une valeur historique recalculée, et amortie linéairement selon leur durée de vie.

Les valeurs historiques recalculées ont été déterminées sur la base des travaux de consultants externes. Les investissements réalisés après ces expertises ont été valorisés à leur coût d'acquisition réel.

La valeur du réseau de distribution électrique correspond à celle considérée pour le calcul du timbre et soumise à la surveillance de l'Elcom.

La valeur des réseaux du gaz correspondent aux exigences de NEMO, en vue de la future libéralisation du marché du gaz.

Les immeubles de placement sont portés dans les comptes consolidés à une valeur actuelle calculée selon la méthode de capitalisation des flux financiers futurs actualisés (méthode DCF), valeur déterminée par un expert tiers il y a quelques années. Afin de se rapprocher au mieux de la réalité économique, il a été décidé d'augmenter cette valeur des travaux de rénovations lourdes et de transformation réalisés et d'amortir le bâtiment sur une durée de 50 ans linéairement.

**Les durées de vie et d'amortissements totales des rubriques sont les suivantes :**

<b>Objets</b> <b>Durée d'amortissements (en années)</b>		<b>Objets</b> <b>Durée d'amortissements (en années)</b>	
Alternateurs (production)	40	Grilles et dégrilleurs (production)	60
Armoires (distribution)	30	Grue hydraulique à grappin (production)	60
Auxiliaires, alimentations, conduite (production)	30	Immeubles d'exploitation	50
Barrage (production)	80	MT aérienne (distribution)	40
Bâtiments, locaux des prises d'eau (production)	80	MT souterraine (distribution)	40
Bâtiment de la centrale (production)	80	Ouvrage et équipement de dotation (production)	40
BT aérienne (distribution)	40	PDC (gaz)	15
BT souterraine (distribution)	35	Pont roulant (production)	40
Centrale solaire (production)	20	Postes de couplage (distribution)	35
Coffrets (distribution)	30	Projet nouvelle centrale (production)	10
Commande hydraulique des vannes (production)	40	Projet et études production énergie renouvelable (incorporelles)	5
Commande électrique vannes et dégrilleurs (production)	15	Poste détente réseau (gaz)	15
Compteurs (distribution)	20	Poste détente client (gaz)	15
Compteurs (gaz)	15	Régulation hydraulique et électronique (production)	10
Conduite forcée (production)	80	Stations MT/BT aériennes (distribution)	25
Conduites HP (gaz)	50	Stations MT/BT au sol (distribution)	35
Conduites BP (gaz)	50	Télécommande (distribution)	10
Éléments de comptage (gaz)	15	Transformateur (production)	30
Enregistreurs de pression (gaz)	20	Turbine et vanne (production)	40
Équipement secondaires (production)	15	Vanne de chasse (production)	80
Gazoduc (gaz)	50	Vanne de fonds (production)	80
Génie civil électricité et infographie	60	Vannes de prise (production)	80
Génie civil gaz et infographie	50	Vannes de tête des conduites forcées (production)	60

Pour les investissements liés au multimédia les durées de vie des équipements sont les suivantes :

Investissements réalisés avant 2010	12 ans en moyenne
Investissements réalisés dès 2010	
Génie civil et infographie	60 ans
Câble (Coaxial et fibre optique)	25 ans
Armoires béton	40 ans
Armoires métalliques	20 ans
Technique (Coaxial et fibre optique)	10 ans
CMTS, parties actives, hub	5 ans
Modems	3 ans

Pour les autres immobilisations corporelles (véhicules, informatique et mobilier), il a été renoncé à considérer d'éventuelles réserves latentes, compte tenu de la faiblesse des montants et de la courte durée de vie économique de ces éléments. Les montants ressortant des comptes statutaires sont donc repris sans modifications.

## Ecarts d'acquisition (goodwill)

Détail des écarts d'acquisition positifs

Titres	Valeur comptable	Amortissements	Valeur comptable
	au 01.01.2015 CHF '000	2015 CHF '000	au 31.12.2015 CHF '000
<b>vo énergies multimédia SA</b>	<b>1'019</b>	<b>-1'019</b>	<b>0.00</b>

En 2015, il a été décidé de réduire la durée d'amortissement du goodwill de 12 à 6 ans. Dès lors le solde de MCHF 1 019 représentant les 6 années restantes a été amorti par la réserve de consolidation.

## Avantages économiques résultant des institutions de prévoyance

Réserve de cotisations d'employeur (RCE) en CHF 1'000	Valeur nominale 31.12.2015	Renonciation à l'utilisation 2015	Bilan 31.12.2015	Constitution pour 2015	Bilan 31.12.2014	Résultat RCE dans frais de personnel	
						2015	2014
Fonds patronaux Institutions de prévoyance patronales	95.00	0.00	95.00	27.00	68.00	27.00	0.00
Plans de prévoyance	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<b>Total</b>	<b>95.00</b>	<b>0.00</b>	<b>95.00</b>	<b>27.00</b>	<b>68.00</b>	<b>27.00</b>	<b>0.00</b>

Avantage/engagement économique et charges de prévoyance en CHF 1'000	Exc. de couv. / découvert 31.12.15	Part économique de l'entité		Var. p. r. exerc. préc. et avec effet sr rés. durant exercice	Cotisations ajustées à la période	Charges de prévoyance dans frais de personnel	
		31.12.15	31.12.14			2015	2014
Fonds patronaux Institutions de prévoyance patronales	1'670.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Institutions de prévoyance sans excédent de couverture	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Institutions de prévoyance avec excédent de couverture	2'185.00	0.00	0.00	0.00	774.00	774.00	757.00
Institutions de prévoyance avec découvert	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Institutions de prévoyance sans actifs propres	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<b>Total</b>	<b>3'855.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>774.00</b>	<b>774.00</b>	<b>757.00</b>

Le Groupe assure sa prévoyance professionnelle auprès de la fondation collective BANQUE CANTONALE VAUDOISE DEUXIEME PILIER. Cette fondation est réassurée pour les risques décès et invalidité auprès de la Mobilière. Le degré de couverture de cette fondation est estimé entre 105% et 106% à fin 2015 contre 110.6% à fin 2014. Il n'y a pas de calcul du degré de couverture par caisse de prévoyance, la fortune étant placée de manière commune. Aucun avantage économique n'a été considéré dans les comptes consolidés et il n'y a pas lieu de constituer une provision pour engagements de prévoyance.



## Intérêts minoritaires

Tableau de variation des intérêts minoritaires	31.12.2015 CHF '000	31.12.2014 CHF '000
Intérêts minoritaires au 1 <sup>er</sup> janvier	-	98
Intérêts minoritaires dans l'investissement dans VO RE-Nouvelable SA	-	-98
Part du résultat consolidé revenant aux actionnaires minoritaires	-	-
	-	-

## Garanties données en faveur de tiers

Il n'y a pas de garanties données en faveur de tiers de la part du Groupe à fin 2015 et 2014.

## Engagements de leasing non portés au bilan

	31.12.2015 CHF '000	31.12.2014 CHF '000
A plus d'un an	193	193
A moins d'un an	351	267
	<b>544</b>	<b>460</b>

## Honoraires de l'organe de révision versés

Pour les travaux de révision	117	110
Pour d'autres travaux réalisés	33	43
	<b>150</b>	<b>153</b>

## Moyenne annuelle des emplois à plein temps

Nombre d'emplois à plein temps en moyenne annuelle	moins de 250	moins de 250
--	--------------	--------------

## Explications concernant les postes exceptionnels, uniques ou hors période du compte de résultat

### Produits extraordinaires

	31.12.2015 CHF '000	31.12.2014 CHF '000
Décompte définitif annuel relatif aux charges fixes pour l'année précédente (gaz)	111	31
Décompte définitif annuel relatif à la consommation de gaz pour l'année précédente	220	51
Autres notes de crédit du fournisseur du gaz pour l'année précédente	23	6
Vaudoise Assurance, participation excédents	60	4
Ajustement fonds de régulation approvisionnement exercice précédent	75	0
Ecart de production d'énergie des exercices antérieurs	7	35
Encaissement pénalités de retard Moulinets	0	31
Ajustement taxes communales exercices antérieurs	0	19
Divers montants non significatifs	33	20
<b>Total</b>	<b>529</b>	<b>197</b>

### Charges extraordinaires

Capital de dotation fondation Actif!	100	0
Primes assurances exercices antérieurs	17	0
Ajustement loyers exercices antérieurs	0	2
Divers montants non significatifs	0	1
<b>Total</b>	<b>117</b>	<b>3</b>

### Propres actions

	2015		2014	
	Nombre actions	MCHF	Nombre actions	MCHF
<b>Valeur au 1er janvier</b>	<b>65'097</b>	<b>967.00</b>	<b>79'425</b>	<b>1'239.00</b>
Achats de l'exercice	19'369	266.00	15'700	193.00
Ventes de l'exercice	0	0.00	-30'028	-465.00
<b>Valeur au 31 décembre</b>	<b>84'466</b>	<b>1'233</b>	<b>65'097</b>	<b>967.00</b>

# Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés ci-joints de VO énergies holding SA, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes, l'état des variations des capitaux propres, l'état des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

## Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation de comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

## Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation fidèle des comptes consolidés pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

## Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés donnent une image fidèle de la situation financière pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015, ainsi que de sa performance financière pour l'exercice arrêté à cette date, conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

## Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art.728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Renens, le 4 mai 2016

BfB Fidam révision SA

Samuel Jaccard  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

Patrice Lambelet  
Expert-réviseur agréé



VO. l'énergie d'entreprendre

vo  énergies

Rue de la Poste 2  
1350 Orbe

Grand-Rue 1  
1337 Vallorbe

tél. 058 234 2000  
[www.voenergies.ch](http://www.voenergies.ch)